



LA TELE TOUT NUMERIQUE ARRIVE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

La région Pays de la Loire est la quatrième région à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le 18 mai prochain, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de ne plus recevoir la télévision au moment de l'arrêt de l'analogique.

Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 18 mai, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT, ADSL, Satellite ou encore câble).

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé à partir du 18 février (« **Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 18/05/2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr** »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Entre la TNT, le satellite, l'ADSL et le câble, les options ne manquent pas. Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) s'engagent à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels engagés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel de « tous au numérique » (0970 818 818*).

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles aux foyers exonérés de redevance, sous conditions de ressources : une aide de 25 € pour adapter son équipement, et une aide à l'antenne de 120 € pour les foyers qui devraient en changer ou la réorienter. Par ailleurs, pour tous les foyers qui ne seraient pas couverts par la TNT hertzienne, une aide à la parabole de 250 €. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement.

Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Sur simple demande au centre d'appel*, une personne formée par France Télé Numérique se déplacera à domicile pour brancher et régler l'adaptateur. Pour les bénéficiaires, une seule chose à faire : acquérir l'adaptateur !

Pour plus d'information, le site internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel 0970 818 818, ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h, sont à votre disposition. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

** 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h**

Professionnels agréés "Tous au numérique" par la préfecture

SAUMUR : DOMETEC 38 route de Rouen 02 41 67 49 05

DISTRE : BUT SAUMUR Parc d'activité du Champ Blanchard 02 4140 55 55

DOUE LA FONTAINE : DOUE TELE MENAGER 71 bis rue de Cholet 02 41 59 42 76